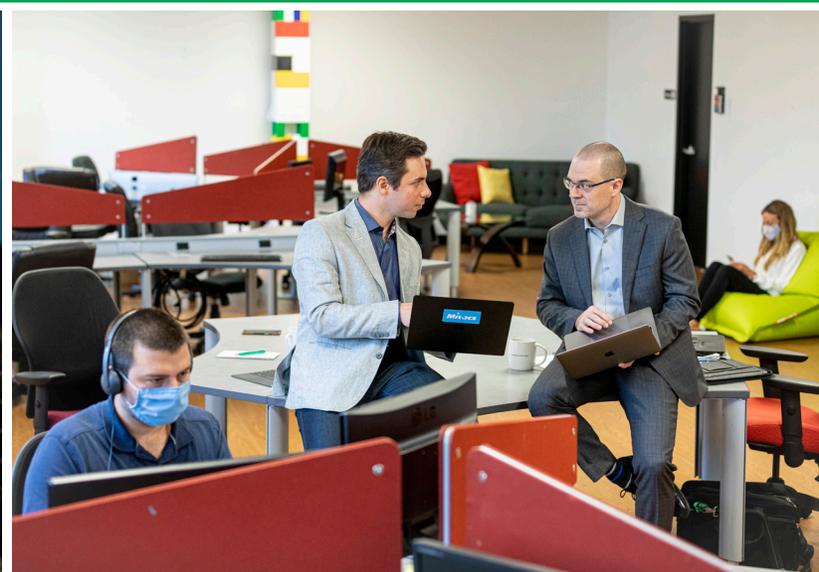
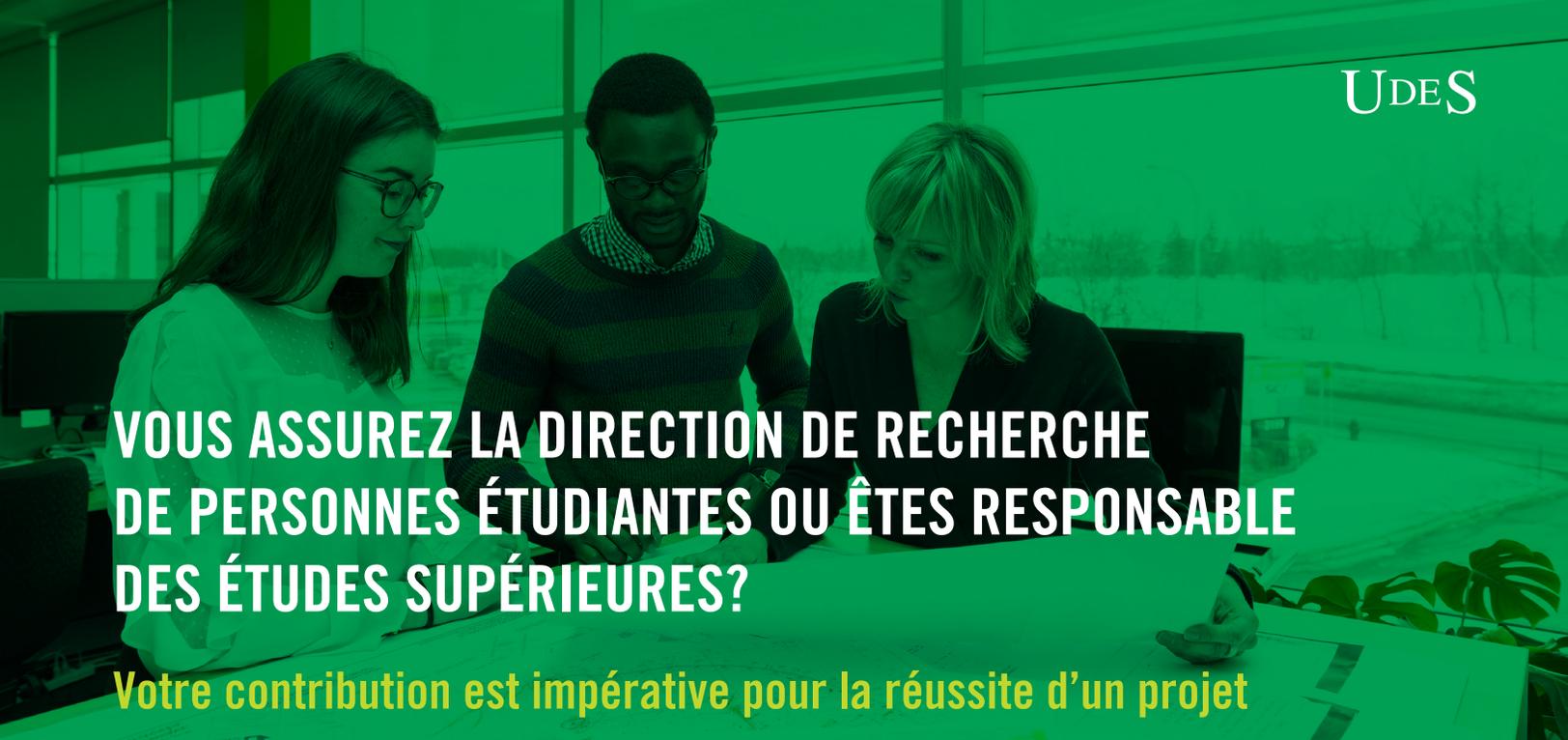


ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RECHERCHE

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

POUR LES DIRECTIONS





VOUS ASSUREZ LA DIRECTION DE RECHERCHE DE PERSONNES ÉTUDIANTES OU ÊTES RESPONSABLE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES?

Votre contribution est impérative pour la réussite d'un projet

1. **Accompagner** la personne étudiante dans la planification de son cheminement
2. **Accompagner** la personne étudiante dans ses démarches pour la recherche de financement
3. **Vous engager** dans la supervision
4. **Assurer** une communication efficace
5. **Respecter et promouvoir** la réglementation et les politiques en matière d'intégrité et d'éthique en recherche
6. **Soutenir** la personne étudiante pendant sa rédaction
7. **Accompagner** la personne étudiante dans la préparation de son insertion professionnelle

L'ENCADREMENT, UN SERVICE ESSENTIEL

Un bon encadrement est au cœur même de la réussite d'une personne étudiante. Il joue un rôle déterminant pour la qualité et la réussite de son cheminement d'études. La personne étudiante doit recevoir un accompagnement à toutes les étapes de son parcours, avec une supervision modulée selon ses besoins.

La compréhension mutuelle de vos attentes et de celles de la personne étudiante est essentielle. Une communication ouverte favorise une action commune efficace, le respect des délais et une plus grande satisfaction personnelle de part et d'autre.

Ce document contient des informations et des ressources essentielles en lien avec l'encadrement pour vous guider tout au long du parcours d'études. L'objectif est de vous fournir des outils et de partager avec vous les meilleures pratiques en matière d'encadrement afin de favoriser l'établissement d'une relation optimale entre vous et les personnes étudiantes que vous supervisez.

1

ACCOMPAGNER LA PERSONNE ÉTUDIANTE DANS LA PLANIFICATION DE SON CHEMINEMENT

- Discuter avec la personne étudiante des étapes et des exigences du programme d'études;
- Établir les compétences à développer par la personne étudiante dans le contexte de son programme d'études de façon à préciser les domaines pour lesquels une formation supplémentaire est requise et prévoir le temps et l'espace nécessaire dans l'horaire et les échéanciers pour ce faire;
- Établir et circonscrire un sujet de recherche intéressant et réaliste dans le contexte du programme d'études de la personne étudiante;
- Aider la personne étudiante à planifier son plan de recherche, à établir un échéancier et à les respecter autant que possible;
- Établir, de concert avec la personne étudiante, un plan de formation et une entente de collaboration afin de préciser les étapes obligatoires du parcours d'études de la personne étudiante et les attentes mutuelles;
- Fournir à la personne étudiante les informations pertinentes sur les ressources humaines et matérielles de recherche;
- Formuler des attentes raisonnables en ce qui a trait à la présence sur les lieux de formation et aux congés conformément aux politiques de l'Université de Sherbrooke.



2 ACCOMPAGNER LA PERSONNE ÉTUDIANTE DANS SES DÉMARCHES POUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

- Informer la personne étudiante des différentes sources de financement disponibles;
- Appuyer la personne étudiante dans ses démarches de recherche de financement, de préparation du dossier de candidature et, le cas échéant, de l'obtention d'un financement intégré.



3

VOUS ENGAGER DANS LA SUPERVISION

- Détenir une connaissance et une expertise attestées (subventions, publications, etc.) du domaine de recherche dans lequel s'inscrit le mémoire ou la thèse de la personne étudiante afin de la guider adéquatement;
- Conseiller, orienter et soutenir la personne étudiante dans tous les aspects de sa formation et de ses activités de recherche, en fournissant un leadership intellectuel clair et en donnant des conseils précis sur les attentes académiques;
- Accompagner la personne étudiante dans toutes les étapes obligatoires de son cheminement incluant le cas échéant, la préparation à l'examen général ou de synthèse, les séminaires, la préparation des affiches scientifiques ou autres communications scientifiques, la rédaction du mémoire ou de la thèse et la soutenance de la thèse;
- Donner accès, lorsque requis, aux installations et au matériel de recherche nécessaires pour mener à bien les projets de la personne étudiante;
- Offrir un environnement stimulant, un soutien respectueux, une critique constructive qui se veut encourageante et une reconnaissance fréquente des bons coups de la personne étudiante;
- Assurer un accompagnement soutenu et formatif à la personne étudiante lors de la rédaction d'articles scientifiques;
- Prendre les dispositions nécessaires pour assurer une continuité adéquate de votre supervision lors d'absences prolongées (ex. plus d'un mois);
- Encourager la personne étudiante à terminer son projet d'études lorsque les objectifs ont été atteints et qu'il n'est plus dans son intérêt de poursuivre davantage (ex. éviter les activités pouvant interférer dans le projet d'études ou en prolonger inutilement la durée);
- Assister si possible, aux activités de rayonnement de la personne étudiante et lui fournir une rétroaction sur ses performances;
- Favoriser le maintien d'un environnement de recherche sécuritaire, équitable, diversifié, inclusif et exempt de harcèlement;
- Discuter avec la personne étudiante des avantages ou des impacts potentiels de ses engagements dans des activités et travaux non liés au programme d'études sur son cheminement et en encourager l'équilibre;
- Accompagner la personne étudiante confrontée à certains défis relatifs aux différences de culture, modes de fonctionnement ou autres qui pourraient survenir durant son cheminement et l'orienter vers les ressources appropriées.

4

ASSURER UNE COMMUNICATION EFFICACE

- Favoriser la mise en place, en collaboration avec la personne étudiante, d'un climat de confiance et de respect mutuel permettant une communication ouverte, incluant un échange sur toute situation générant un inconfort ou un malaise;
- Établir un calendrier de rencontres permettant de suivre régulièrement les progrès et l'avancement des travaux de la personne étudiante et discuter avec elle concernant vos attentes pour la préparation des rencontres de suivi;
- Discuter des modalités de communication souhaitées concernant les attentes de rendement et les conséquences du non-respect de ces attentes, la résolution de conflits, etc.;
- Discuter des modalités de remise des travaux écrits (format et échéancier) ainsi que des délais jugés raisonnables pour transmettre une rétroaction sur les documents;
- Soutenir la personne étudiante dans la résolution de conflits ou de différends avec les membres de l'équipe de recherche ou d'autres instances et l'orienter au besoin vers les ressources appropriées (ex. [associations étudiantes](#), [ombudsman](#), [Bureau du respect des personnes](#));
- Répondre dans des délais raisonnables, de façon constructive et détaillée (avec des suggestions d'amélioration) et en temps opportun aux travaux écrits soumis;
- Discuter au moment opportun des possibilités de diffusion des résultats de recherche de la personne étudiante et y participer, si requis;
- Établir avec la personne étudiante les méthodes utilisées pour faire le suivi de ses progrès et de son rendement (ex. procédure administrative, participation à des conférences, présentation de séminaires, publications).



5 RESPECTER ET PROMOUVOIR LA RÈGLEMENTATION ET LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ ET D'ÉTHIQUE EN RECHERCHE

- Connaître et diffuser les politiques et les règlements institutionnels et facultaires (ex. [Règlement des études](#), Règlement facultaire complémentaire au Règlement des études), incluant ceux en lien avec la préparation et le dépôt du mémoire et de la thèse et vous assurer qu'ils sont compris et respectés par la personne étudiante;
- Connaître et diffuser [les règlements et politiques](#) en matière de plagiat, de harcèlement, d'intégrité en recherche, de propriété intellectuelle, de santé et sécurité au travail, etc.;
- Agir en tant que personne-ressource en ce qui a trait à la gestion des exigences du programme d'études, des échéances, etc.;
- Favoriser le maintien d'un environnement de recherche sécuritaire, inclusif, diversifié et exempt de harcèlement (voir [les formations sur les VACS](#)).

La [page Web regroupant les documents officiels](#) est une référence à consulter.



6

SOUTENIR LA PERSONNE ÉTUDIANTE PENDANT SA RÉDACTION

- Discuter des modalités d'encadrement: forme, fréquence, etc.;
- Encourager la personne étudiante à utiliser les divers outils permettant de faciliter la rédaction (ex. Service des bibliothèques et archives, Journées Réd Action, Centre de langues, page sur le plagiat du Service de soutien à la formation1);
- Déterminer un plan de travail et des échéanciers avec la personne étudiante et en assurer le respect;
- Offrir des rétroactions dans un délai raisonnable, aux diverses étapes de la rédaction et vous assurer qu'elles sont bien comprises par la personne étudiante;
- Reconnaître la contribution de tous les partenaires impliqués, incluant la personne étudiante, dans les documents publiés et les présentations orales conformément aux [bonnes pratiques en matière de propriété intellectuelle de l'Université de Sherbrooke](#).



7

ACCOMPAGNER LA PERSONNE ÉTUDIANTE DANS LA PRÉPARATION DE SON INSERTION PROFESSIONNELLE

- Discuter avec la personne étudiante de son plan de carrière et de ses besoins en matière de développement professionnel;
- Présenter des modèles professionnels inspirants et diversifiés correspondant à la personne étudiante;
- Évaluer régulièrement les besoins spécifiques de la personne étudiante en matière de formation professionnelle et personnelle et vous assurer que ces besoins sont satisfaits;
- Fournir des conseils et du soutien en ce qui a trait aux possibilités de carrière et à l'insertion professionnelle, que la personne étudiante se dirige ou non vers une carrière en recherche;
- Guider la personne étudiante vers les ressources pertinentes pour son développement professionnel;
- Encourager la personne étudiante à intégrer différents réseaux de recherche pertinents à son domaine et à présenter ses résultats de recherche à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université de Sherbrooke;
- Encourager la personne étudiante à participer à la vie universitaire et à s'impliquer dans diverses activités qui contribueront à enrichir son parcours d'études.



RESSOURCES À CONSULTER

[Site Internet de la Recherche à l'UdeS](#)

[Les ressources du SSF concernant l'intégrité et le plagiat](#)

[Le site Internet du Centre CR+](#)

[Le site Internet du Service des bibliothèques et archives](#)

[Les documents officiels de l'UdeS](#)

[Les informations à propos des Journée Réd-ACTION](#)